



**FICHE D'ÉVALUATION SECTORIELLE
Rapport Annuel Conjoint 2007**

Ministère : Environnement et Assainissement

Nom du Projet/programme : Programme Environnemental d'appui à la Lutte Contre la Désertification (PEALCD Projet 8 ACP/MLI-021)

Date : Bamako, le 15 Janvier 2008

1. Etat d'avancement général de la politique sectorielle en précisant les grandes avancées de l'année écoulée

Les grandes avancées de l'année écoulée en matière de politique sectorielle sont entre autres :

1- Textes juridiques :

- Elaboration avant projet de loi relatif à la relecture de la loi sur la gestion des ressources forestières ;
- Elaboration avant projet de loi fixant les conditions de transport des produits forestiers ligneux et non ligneux ;
- Elaboration du projet de décret relatif au transfert des compétences en matière de gestion des ressources forestières et fauniques aux Collectivités Territoriales.

2- Documents validés et approuvés

- Avenant N°3 à la Convention de Financement du PEALCD ;
- Etude d'inventaire forestier en 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} régions du Mali et SIFOR;
- Etude sur les mécanismes de l'ensablement dans la vallée du fleuve Niger.

3- Conférences/rencontres :

- Quatorzième Conférence des Parties de la Convention sur Commerce International des espèces de Faune et de Flore menacées d'extinction (CITES) tenue à la Hayes en Juin 2007 ;
- Huitième Conférence des Parties de la Convention de Lutte contre la Désertification tenue en Septembre 2007 à Madrid (Espagne) ;
- Treizième conférence des Parties sur les Changements Climatiques tenue à Bali (Indonésie) en Décembre 2007 ;
- 2^{ème} Conférence Nationale de la Conservation de la Nature les 16,17 et 18 septembre 2007
- 34^{ème} Session de la Conférence de la FAO tenue à Rome (Italie) du 17 au 24 Novembre 2007

2. Etat d'avancement de la mise en œuvre des financements FED avec les faits saillants de l'année écoulée

En 2007, les volets LCE et SED ont été fusionnés en une seule Composante LCE/SED. A cet effet, six (06) Devis Programmes (DP) en régie directe ont été élaborés dont :

- 1 DP de 12 mois (DP4) pour la Cellule Nationale allant de décembre 2006 à novembre 2007,
- 3 DP transitoires de 06 mois (DP3) pour les Cellules de Tombouctou et Gao et (DP2) pour celle de Mopti en vue d'achever les activités des DP précédents et allant de novembre 2006 à mai 2007 ;
- 1 DP (DP4) de 18 mois pour la Cellule Régionale de Tombouctou allant de juin 2007 à novembre 2008 ;
- 1 DP (DP5) de 18 mois pour la Cellule Nationale y compris l'appui institutionnel et la poursuite des activités dans la Région de Gao couvrant la période du 1^{er} décembre 2007 au 31 mai 2009.

L'engagement total en régie de ces DP se chiffre **2 866 837 914 F CFA** et repartit comme suit:

- DP4 LCE- SED/CNGP avec 2 avenants : de 638.731.900 FCFA à 363 684 022 F CFA allant du 1^{er} décembre 2006 au 30 novembre 2007 ;
- DP Transitoire LCE- SED /Tombouctou avec 1 avenant : de 445.081.400 FCFA à 525 186 870 F CFA allant du 1^{er} décembre 2006 au 31 mai 2007 ;
- DP Transitoire LCE- SED /Gao : 404.384.058 FCFA du 1^{er} décembre 2006 au 31 mai 2007 ;
- DP Transitoire SED Mopti: 170 000 000 F CFA du 1^{er} décembre 2006 au 31 mai 2007 avec 1 avenant sans incidence financière pour changer le Comptable Gestionnaire ;
- DP4 LCE-SED/Tombouctou : 676 720 000 F CFA du 1^{er} juin 2007 au 30 novembre 2008;
- DP5 LCE-SED/CNGP : 726 862 964 F CFA du 1^{er} décembre 2007 au 31 mai 2009.

A cela il faut ajouter un engagement spécifique de 440 800 000 FCFA dont 373 500 000 F.CFA inscrit sur le DP5 LCE/SED/CNGP et 67 300 000F.CFA sur le DP4 LCE/SED de Tombouctou soit un engagement total de **3 307 637 914 F.CFA**.

Ainsi, du démarrage à fin 2007, un total de 21 DP en régie direct dont 17 pour la composante LCE/SEC et 04 pour le PAGEEM, 02 DP en régie indirect, 1 contrat de gestion et 1 contrat d'assistance technique ont été élaborés et approuvés avec un engagement global de **7 563 174 041 F CFA** soit **74,38%** par rapport à la Convention de financement.

Les dépenses exécutées par la composante LCE/SED courant 2007 s'élèvent à **896 681 871 F CFA** sur une prévision de **2 139 974 943 F CFA** soit un taux de décaissement de 41,90% par rapport à la prévision. Cependant, il faut noter que le DP4 LCE/SED de Tombouctou n'a démarré qu'en août 2007 et le DP5 LCE/SED de la Cellule Nationale en décembre 2007. Elles se présentent comme suite :

- DP4 LCE/SED CNGP + 2 avenants : 201 906 701 FCFA sur une prévision de 363 684 022 F CFA soit un taux de décaissement de 60,23%

- DP3 LCE/SED Tombouctou+1 avenant : 284 404 056 F CFA sur une prévision de 525 186 863 F CFA soit un taux de décaissement de 54,15%
- DP3 LCE/SED Gao : 191 245 337 F CFA sur une prévision de 404 384 058 F CFA soit un taux de décaissement de 47,29%
- DP2 SED Mopti : 43 564 018 F CFA sur une prévision de 170 000 000 F CFA soit un taux de décaissement de 25,62%
- DP4 LCE/SED Tombouctou : 175 561 759 F CFA sur une prévision de 676 720 000 F CFA. Cependant, ce DP a démarré en juin 2007 est en cours d'exécution jusqu'en novembre 2008,
- DP5 LCE/SED CNGP a démarré le 1^{er} décembre 2007 et doit aller jusqu'en mai 2009

Il faut noter qu'une partie des travaux de stabilisation des dunes prévue sur le DP3 LCE/SED de Gao est reportée sur le DP5 LCE/SED CNGP.

Du démarrage à fin 2007, la situation des dépenses sur l'ensemble des DP, engagements spécifiques et contrats des composantes LCE/SED et PAGEEM s'élève à **5 741 894 037 F CFA** soit un taux de décaissement de **75,91%** par rapport au montant des engagements (7 563 174 041 F CFA) et environ **56,47%** par rapport à la Convention de Financement. (voir tableau ci-dessus)

Par rapport à l'exécution technique de la composante LCE/SED, les résultats obtenus au cours de l'année 2007 sont :

Par rapport à l'exécution technique, les résultats enregistrés en 2007 sont :

- Stabilisation des dunes :
2368,6 ha réalisés sur une prévision de 4053 ha, soit un taux d'exécution de 58,44%, dont 434 ha de stabilisation de dunes par les Collectivités Territoriales dans le cadre de la mise en œuvre du FLCE;
- 9253 ha de mise en défens contre une prévision de 8 000 ha , délimités, bornés et cartographiés dont 4.330 ha enrichis par des semis de graminées et de ligneux dont 1 630 ha dans la Région de Tombouctou et 2 700 ha à Gao;
- Plantations production de bois :
Le cumul des superficies réalisées est de 974,93 ha sur un résultat attendu initial de 1 000 ha.
- Vergers arbres fruitiers
Le cumul des superficies en verger par rapport à la Convention de Financement est de 181,2 ha sur 800 ha prévus protégés par 107,7 ha de brise vents et 135077 ml de haies vives. Ce faible taux résulte des problèmes fonciers notamment à Gao, de l'absence de brises vents sur les sites identifiés et aussi de la mauvaise qualité des sols proposés à l'activité.
La réalisation des haies vives et brises vents sont des actions d'accompagnement qui ne faisaient pas parties des résultats attendus.
- Les appuis en semences de pomme de terre, tomates, oignons, betteraves, chou ont été donnés aux maraîchers dans les Régions de Tombouctou et Gao ;
- Tous les moyens logistiques (7 Pick- up, 1 Station Wagon, 1 véhicule léger, 5 motos tout terrain, 2 pirogues équipées de moteur hors bord) fournis et mis en place ;
- Tout le matériel / équipements de bureau acquis ;
- Etude du Schéma Directeur LCE achevée ;

- 39 contrats dont, 3 portant sur la fourniture de sachets plastiques et 36 relatifs à la production de 510 815 plants pour les besoins de plantations de production de bois et fixation biologique des dunes exécutés ;
- 60 contrats relatifs aux travaux de stabilisation de dunes de 1000ha par les prestataires privés exécutés en 2005 ;
- 18 contrats portant sur la surveillance des travaux de stabilisation de dunes de 1000ha par les prestataires privés exécutés en 2005 ;
- 77 contrats relatifs aux travaux de stabilisation de dunes de 1113 ha par les prestataires privés en cours d'exécution à Tombouctou (503 ha) et Gao (610 ha) pour un montant de 465.609.430 FCFA ;
- 3 contrats relatifs à la fourniture de petits matériels de plantation et de pépinière exécutés et les matériels mis en place ;
- 2 contrats relatifs à la fourniture de 66 motopompes (53 petites et 13 grosses) et équipements exécutés en 2005 ;
- Des appuis composés de 13 motopompes 13 CV, 76 raccords pour motopompes, 375 seaux, 296 pics, 158 pelles, 183 brouettes, 75 arrosoirs, 66 petites motopompes 4 CV, 2 forages et 4 puits à grand diamètre fournis aux promoteurs de plantations de production de bois, vergers et jardins maraîchers :
- Des appuis (petit matériel et sachets plastiques) fournis aux pépiniéristes privés ;
- 4 contrats d'études exécutés dont le mécanisme de l'ensablement, l'identification des seuils dans le lit du Fleuve, les études sur les filières Doum et Eucalyptus ;
- Plusieurs formations réalisées au profit des CT, agents DRCN et Cellules et prestataires privés dont les thèmes sont entre autres : techniques de production des plants forestiers et fruitiers, arboriculture fruitière, techniques de fixation des dunes, élaboration des requêtes de financement, préparation des DAO et textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières.
- Toutes les structures de gestion et personnel mis en place ;
- Tous les moyens logistiques (3 véhicules Pick up, 6 motos tout terrain, 11 pirogues et 11 moteurs hors bord) fournis et mis en place ;
- Tout le matériel / équipements de bureau acquis ;
- 20 contrats portant sur la fourniture de matériels bureautique, informatique, communication, de chantier et de mobilier de bureau exécutés ;
- 1 contrat pour la réalisation de l'étude sur l'évaluation potentiel ligneux dans les 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} régions exécuté ;
- 1 logiciel traitant du système d'Information Forestière (SIFOR) créée ;
- 31 agents de la DRCN formés en inventaire forestier ;
- 12 agents des DRCN de Tombouctou et Gao et des Cellules nationale et régionale formés en manipulation et utilisation du GPS ;
- 3 contrats pour la réalisation des études filières bois et socio économiques et consommation de bois énergie dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao réalisés ;
- 1 répertoire/région des plantations d'eucalyptus réalisé ;
- 1 répertoire/région des propriétaires réalisé ;
- 1 répertoire /région des exploitants/commerçants de bois réalisé ;
- 19 marchés ruraux sites identifiés pour servir de marchés ruraux de bois, dont 15 déjà créés et 4 en cours ;
- 11 marchés ruraux de bois créés respectivement à Tombouctou (7) et à Gao (4) ;
- 16 postes de contrôle de l'exploitation forestière créés dont 3 maisonnettes et équipement en matériel de bureau ;

- Appui à la DNCN par l'octroi de véhicules et de motos en cours d'exécution ;
- 550ha de sites de plantation identifiés dans la région de Mopti pour la plantation de production de bois,
- 52 émissions réalisées dans les radios de proximité ;
- 550 ha de forêts classées restaurées (290 à Tombouctou, 200 à Gao et 60 à Mopti) ;
- 25 artisans locaux identifiés, formés et appuyés pour la fabrication de 15.000 foyers améliorés dont 13.220 déjà fabriqués et vendus ;
- 1197ha de massifs forestiers mis en défens ;

De l'analyse de la mise en œuvre du PEALCD (LCE-SED et PAGEEM) du démarrage en fin 2007, l'engagement total est **7 563 174 041 F CFA** sur lequel **5 741 894 037 FCFA** ont été dépensés **soit 75,91%** et **56,47%** par rapport au montant de la Convention de Financement (**10 167 333 500 F CFA**).

3- Comparaison entre les objectifs établis et les résultats obtenus, analyse des retards et contraintes rencontrées

Conformément aux nouveaux objectifs établis dans l'Avenant à la Convention de Financement (CF), les résultats enregistrés sont les suivants :

3.1- Composante (LCE –SED)

- Volet LCE :

- **Etude du Schéma Directeur de Lutte Contre l'Ensamblage** : 1 document traitant du Schéma Directeur de Lutte Contre l'Ensamblage (LCE) de la vallée du fleuve Niger allant de Attara (cercle de Niafunké) à Labbezanga (Ansongo), y compris le système Faguibine élaboré, validé et disponible. Des copies ont été mises à disposition des Collectivités Territoriales ;
- **Elaboration des Schémas Directeurs d'Approvisionnement des villes de Tombouctou et de Gao et actualisation de celui de Mopti** : les procédures de passation du marché sont en cours.
- **Stabilisation des dunes** : 2368,6 hectares, sur une prévision initiale de 3650 hectares, soit 64,89% de réalisation. Les objectifs de l'Avenant n°3 étant de 4053 ha, la réalisation représente 58,44%.
- **Plantations de production de bois**: 974,93 hectares sur une prévision de 1068ha, soit 91,28% de réalisation ;
- **Plantation de vergers d'arbres fruitiers accompagnés de l'installation de haies vives et de brise vent** : 181,2 hectares sur une prévision de 800 hectares, soit 22,65% de réalisation ;
- **Plantation de jardins horticoles** : 181,5hectares de parcelles maraîchères contre une prévision de 300ha, soit 60,5% de réalisation ;
- **Installation de mises en défens** : 9253 ha installés contre une prévision de 8000 ha, soit 115,66 % de réalisation et 4.330ha d'enrichissement ;
- **Etudes et recherche pour le renforcement des travaux de stabilisation de dunes et la protection du fleuve** : 4 études réalisées, les résultats restitués et les rapports sont disponibles :

- Etude d'inventaire forestier en 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} régions du Mali;
- Etude sur le mécanisme de l'ensablement dans la vallée du fleuve Niger;
- Etude sur les seuils sableux dans le lit du Fleuve Niger entre Niafunké et Labbezanga;
- Etude sur les filières Doum et Eucalyptus.

- **Renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la mise en œuvre de la composante Ice-sed** : formation des agents et représentants de CT sur les techniques sylvicoles. La formation et l'appui à des artisans locaux des cercles des régions de Tombouctou, Gao et de Mopti pour la confection et la diffusion de 15000 foyers des foyers améliorés, participation aux quinzaines de l'environnement et aux campagnes de reboisement
- **Définition des orientations** : 5 sessions du Comité Régional de Pilotage respectivement tenues en novembre 2005 et novembre 2006 à Tombouctou et à Gao et novembre 2007 à Tombouctou et 2 sessions du Comité National de Pilotage tenues en juillet 2004 et novembre 2005 à Bamako.

Au cours de l'année 2007, les activités ont connu un retard dans les marchés de fournitures (groupes électrogènes et motopompes au profit de la région de Tombouctou et fournitures de bureau au profit de toutes les cellules).

Ces retards s'expliquent par la complexité pour la majorité des prestataires de la constitution des pièces demandées et du respect des caractéristiques techniques dans les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO).

- Volet SED :

- **Evaluation du potentiel des ressources ligneuses** : étude réalisée et rapports disponibles. La restitution des résultats dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao est attendue courant 2008 ;
- **L'évaluation du potentiel des ressources ligneuses de la région de Ségou** : cette activité est prévue pour 2008.
- **Elaboration des Schémas Directeurs d'Approvisionnement (SDA)** : les procédures de sélection des prestataires sont en cours ;
- **Mise en place et suivi des marchés ruraux de bois au niveau des plantations** : répertoires des plantations, des propriétaires et des exploitants transporteurs commerçants établis et création de 14 marchés ruraux, dont 7 à Tombouctou, 4 à Gao et 3 à Mopti et, démarrage de l'aménagement des aires de stockage et de vente de bois ;
- **Aménagements forestiers** :
 - 550 ha restaurés dans les forêts classées sur une prévision de 820 ha,
 - En matière de plantation de production de bois, il a été planté 200, 27ha sur une prévision de 1000 ha,
 - 1197 ha de massifs forestiers mis en défens ;
- **Promotion d'équipements économes de bois énergie** : 25 artisans locaux identifiés, formés et appuyés pour la fabrication de 15000 foyers améliorés dont 13.220 déjà fabriqués et vendus ;
- **Etudes et recherches** : 3 études réalisées, résultats restitués et rapports disponibles ;
- **Appui aux contrôles et à l'organisation** : 19 aires de vente et de stockage identifiées dont 11 lettres d'attribution déjà obtenues, 16 postes de contrôle dont 3 maisonnettes construites et équipés de matériel de travail et 3 formations sur les textes législatifs et réglementaires réalisées.

4- Etat des lieux et mesures d'accompagnement que l'Etat s'est engagé à prendre (référence Convention de Financement des projets/programmes)

En référence à la Convention de Financement, l'état des lieux et mesures d'accompagnement que l'Etat s'est engagé à prendre se résument à :

Les engagements de l'Etat dans le domaine spécifique concernent :

- **La création des Cellules** (3 Cellules Régionales et 1 Cellule Nationale) : pour un recentrage des compétences en vue d'assurer l'animation et l'appui conseil des organisations bénéficiaires ;
- **Le financement de la 2^{ème} phase du programme SED dans son ensemble** : il est acquis et le démarrage est effectif depuis 2004.

5- Etat de coordination des PTF par rapport à la politique sectorielle

L'ensemble des Devis Programmes des cellules est soumis pour validation et signature de la DNCN, où la cohérence avec la politique sectorielle est établie. Ils font partis du programme du département de l'Environnement et de l'Assainissement, où l'exécution des activités fait l'objet de suivi trimestriel par la production de rapports. Copies de ces rapports sont transmises trimestriellement à la DNCN et au Ministère.

Au niveau des Partenaires Techniques et Financiers (coopération bilatérale et multilatérale), il existe un cadre formel de concertation et d'échange périodique avec le département de l'Environnement du moins en ce qui concerne les bailleurs de fonds intervenant dans le domaine de l'Environnement.

Les principales préoccupations du programme sont actuellement la diffusion et l'utilisation du SIFOR, l'inventaire forestier des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} régions du Mali et la prise en compte du financement de la lutte contre l'ensablement dans le Budget Spécial d'Investissement.

7. Niveau d'implication et de dialogue de la société civile dans la mise en œuvre

L'implication de la Société Civile dans l'élaboration des politiques, dans la programmation, dans la mise en œuvre et dans l'évaluation est de plus en plus évidente. En effet, depuis 1995, les politiques, les stratégies, les programmes et les projets environnementaux sont élaborés et mis en œuvre en concertation avec la Société Civile qui doit cependant renforcer ses propres capacités en vue d'assurer sa participation à leur évaluation.

En plus de l'implication des bénéficiaires, traitée plus haut, il faut signaler qu'au sein des comités de pilotage (régionaux et national), leur composition tient compte de la forte représentativité de la société civile.

Ainsi, la mise en œuvre des activités de stabilisation de dunes (fixations mécaniques et biologiques), des travaux de restauration des espaces aménagés, les fournitures en plants, matériels/équipements sont réalisés par des prestataires privés (Bureaux d'Etudes, Associations, Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et éventuellement des ONG) qui évoluent dans la zone d'intervention du programme.

Ces prestataires ont déjà reçu des formations dans ces différents domaines (production de plants, stabilisation des dunes, plantation) et toutes les réalisations citées ci-dessus dans ces domaines en sont leurs œuvres.

Le cas spécifique du Fonds de Lutte Contre l'Ensablement (FLCE), où les Collectivités Territoriales assurent la maîtrise d'ouvrage déléguée ont reçu une formation dans ce sens.

8. Les perspectives futures de la politique sectorielle

Ayant ratifié la Convention de lutte Contre la Désertification (CCD) et en référence aux objectifs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSLP) qui visent à créer les conditions nécessaires au niveau national et local pour permettre une croissance à long terme tout en veillant au développement humain durable, une des priorités du Mali reste la lutte contre l'ensablement du fleuve, notamment le fleuve Niger où les ressources naturelles constituent la base productive pour l'ensemble des populations riveraines.

Par rapport aux ressources forestières, l'inventaire forestier réalisé a permis de connaître le potentiel des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} régions. En vue d'une connaissance générale des ressources forestières sur l'ensemble du pays et d'envisager leur protection et suivi pour un développement harmonieux, il serait souhaitable de réaliser l'inventaire forestier sur le reste du Mali.

Sur la base des résultats de l'étude sur le Schéma Directeur de Lutte Contre l'Ensablement, il ressort que la menace est de 392.000 ha de dunes répertoriés le long du fleuve Niger et que les financements actuels (Fond Européen de Développement et Fond Africain de Développement) ne prennent en charge que 9053 ha, soit environ 2,30% de la menace.

Pour ce faire, les perspectives futures portent sur :

- La recherche de financement pour réduire, sinon anéantir le phénomène d'ensablement du fleuve Niger .En effet, malgré les efforts consentis par les partenaires financiers, notamment l'Union Européenne, la vie des populations dans ces régions restent conditionnée à l'amélioration, sinon au maintien des conditions écologiques du fleuve Niger et de ses bras ;
- L'information, la diffusion et la formation pour une utilisation maximale du Système d'Information Forestière (SYFOR)
- La réalisation de l'inventaire forestier des autres régions du Mali et le développement des ressources forestières pour créer les conditions de vie favorables des populations riveraines ;
- Le démarrage du Dispositif d'Observatoire et de Suivi de l'Environnement (DOSE) financé par l'Observatoire du Sahara et du Sahel ;
- La préparation en rapport avec le PNUD du Programme de gestion des Terres et surveillance environnementale des écosystèmes agro-pastoraux en zone cotonnière et Office du Niger au Mali ;
- La finalisation en rapport avec le Mécanisme Mondial du programme de renforcement des capacités en gestion durable des Terres et en gestion environnementale ;
- Le Projet de création de Camp Bio pour les Jeunes dans le cadre de la lutte contre la désertification ;
- L'élaboration du 1^{er} draft du Programme de Gestion décentralisé des Forêts (GEDEFOR).